

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Cédric GOUTH, Maire

Membres présents : Cédric GOUTH, Jean-Marc ROSIER, Carole ASTIE, Alain PIERRET, Nathalie JACOB, Abdelmajid MAOUCHE, Gérard BALDISSERA, Amanda ADAM, Chantal SCHUSTER, Patrick MOUSSLER, Isabella DE SIMONE, Patrick PIERRET, Michèle PROUST, Férit BURHAN, Fatiha ADDA, Adil TYANE, Louisa BENZAID, Béatrice LAMBINET

Procurations : Erfane CHOUIKHA à Cédric GOUTH, Marie-Bernadette CHARBONNIER à Nathalie JACOB, Alain MERTZ à Fatiha ADDA, Hatice KAYA-KARAGOZ à Michèle PROUST, François GROSDIDIER à Férit BURHAN, Albert KOEPEL à Béatrice LAMBINET, Jean-Louis PERRIN à Abdelmajid MAOUCHE, Clarisse MEYER à Amanda ADAM, Christine FITTANTE à Gérard BALDISSERA

Membres absents excusés : Erfane CHOUIKHA, Marie-Bernadette CHARBONNIER, Alain MERTZ, Hatice KAYA-KARAGOZ, François GROSDIDIER, Albert KOEPEL, Jean-Louis PERRIN, Clarisse MEYER, Christine FITTANTE, René LEUCART, Jacques CLEMENT, Michel MARLIOT, Laurence BURG, Brigitte ZERRES

Membres absents : Chloé MARTINEZ

Point n°38 – Convention entre la ville de Woippy et le centre Formé'o

Retour de M. Jean-Marc ROSIER.

M. Cédric GOUTH, Maire, transforme le point n°38 en point d'information.

Convocation expédiée et affichée le : 29 mars 2019			
En exercice	Présents	Procurations	Suffrages exprimés : 0
33	18	9	pour : 0 contre : 0 Abstention(s) : 0 non votant(s) : 0

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

M. le Maire avise le Conseil Municipal que :

- Actuellement les élèves de Woippy accèdent à la piscine de Montigny-lès-Metz. Les créneaux proposés sont insuffisants.

Par conséquent, tous les élèves d'un même niveau, faute de créneaux disponibles dans les piscines environnantes (Maizières-lès-Metz, Amnéville...) ne peuvent pas bénéficier de cours de natation.

Le centre de remise en forme FORME'O s'est installé sur Woippy. Il dispose d'une piscine de 72 m² pouvant accueillir, conformément à la réglementation en vigueur, un groupe de 18 enfants dans le bassin. Leur personnel titulaire du MNS (Maître-Nageur Sauveteur) encadrera les séances de natation avec les équipes enseignantes.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est proposé à tous les élèves du Cours Préparatoire, encadrés par leur enseignant et un maître-nageur, de bénéficier d'environ 10 séances de natation, suivant les créneaux proposés par le centre.

Le coût de revient (entrées et transports) pour des séances de natation à FORME'O (environ 52€ par enfant) est inférieur à celui de Montigny-lès-Metz (67€/enfant).

Les entrées et les transports seront financés par la ville.

Dès que la convention sera établie entre les services de l'Education Nationale et FORME'O, les classes, notamment le Cours Préparatoire (CP) accéderont à la piscine FORME'O durant la période scolaire.

Pour extrait certifié conforme,
WOIPPY, le 9 avril 2019

Le Maire,



Cédric GOUTH

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215707514-20190415-DCM38-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2019

Publication : 15/04/2019